

# « Être formé pour comprendre le loup »

**MAZAN L'ABBAYE** Lors de la visite du préfet « Loups », les éleveurs de la Confédération paysanne ont souligné la nécessité de trouver des solutions pour vivre au mieux avec le loup.

C'est dans un climat calme, apaisé et constructif que s'est tenue la visite de Jean-Paul Celet, préfet référent national « Loups ». Celui-ci avait été invité par la Confédération paysanne de l'Ardèche, jeudi 7 juillet, sur les terres d'une ferme ovine de Bamas.

Cette rencontre est la première en Ardèche, depuis la réunion du Groupe National Loups (GNL), du 27 juin dernier, lors de laquelle les nouveaux effectifs estimés de loups en France ont été fortement revus à la hausse, ainsi que la zone d'expansion.

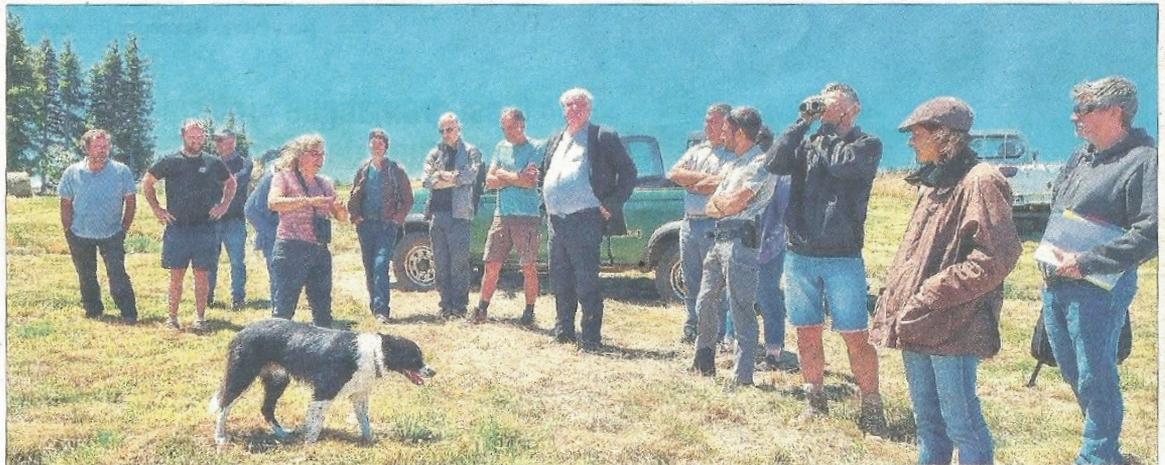
La Conf' avait souhaité que cette rencontre se déroule sur des pâturages de montagne à Mazan-l'Abbaye, lieu d'une attaque de loups en mai 2022, afin « de montrer, in situ, le contexte de l'élevage dans nos territoires et sortir des incantations qui, parfois, oublient les conditions de travail des éleveuses et des éleveurs ».

## Être informé de la présence du loup

Après avoir accueilli le préfet, Lynda Bouet a raconté l'attaque de son troupeau. Elle ne s'en est pas rendu compte immédiatement :

« J'ai d'abord vu une brebis qui avait la peau arrachée. On a pensé à une blessure faite sur un rocher. Le troupeau était calme. Et puis, j'ai aperçu dans le ciel, des corbeaux et des rapaces. J'ai, alors, compris qu'il s'était passé quelque chose. J'ai trouvé une brebis morte, dévorée par le loup » raconte l'éleveuse encore sous le choc.

Elle a partagé ensuite l'information sur les réseaux sociaux. « Elle a alors eu des retours et appris qu'il y avait eu des attaques de loup quelques jours auparavant en Haute-Loire. L'info n'avait pas circulé et, pour nous, c'est un vrai souci de se dire qu'il n'existe pas de système d'information » regrettait Mathieu Poisson, animateur de la Confédération paysanne de l'Ardèche. « Ce n'est pas normal qu'on fasse les mêmes choses que dans le Var, il y a 30 ans, alors qu'on devrait avoir de l'avance. Que ce qui a été mis en place dans les autres départements puisse servir aux éleveurs sur les nouveaux territoires qui vont être impactés » poursuivait Annabelle Würbel, éleveuse drômoise et référente de la commission nationale « Prédation ».



La délégation de la Confédération paysanne de l'Ardèche, composée d'éleveurs du territoire, était accompagnée d'Annabelle Würbel, éleveuse drômoise et référente de la commission nationale « Prédation ». Étaient également sur place, des représentants de la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Ardèche, de l'Office français de la biodiversité (OFB), dont Nicolas Jean, coordinateur de la « brigade Loups » et du maire de Mazan-l'Abbaye.

## Un loup de passage ?

« Dans les fronts de colonisation, ce n'est pas l'importance de la prédation qui va être majeure, c'est son impact. Plus on peut anticiper, mieux c'est. Et, anticiper sur des modes de conduites différents que des éleveurs du Var qui possèdent 3000 bêtes » insistait le préfet, avant d'ajouter : « Il faut qu'on s'adapte et avoir un focus dans le prochain Plan National Action (PNA) sur les questions spécifiques des fronts de colonisation ». Selon le préfet, des loups en dispersion diffusent sur l'ensemble du territoire, et notamment en Auvergne.

« Là, il n'y a pas de loups fixés. Il y a une prédation constante sur des zones bien établies. Un ou des individus qui, de manière erratique, attaque en Ardèche, en Haute-Loire et en Lozère. On ne peut prévoir ces attaques. Le loup peut passer une fois dans le département et ne pas revenir pendant deux ou trois ans » expliquait Jean-Paul Celet.

## « Il faut une voie du milieu »

La Conf' a fait un certain nombre de propositions au préfet « Loups ». Elle demande, notamment, la mise en place d'une réelle politique d'accompagnement et de formation. Elle veut aussi sortir de la seule politique de réaction - indemnisation mise en place uniquement après que les attaques aient eu lieu.

« Il faut de la formation et, aussi, que les DDT (Direction départementale des territoires) fonctionnent plus rapidement.

Qu'il n'y ait pas treize jours pour un simple tir de défense. Nous devons maintenant prendre la mesure du loup, de manière nationale, et faire en sorte que la société prenne cette question à bras-le-corps. L'étude de la MSA (Mutualité sociale agricole) sur les conséquences de la prédation sur les éleveurs est parlante. Il faut une voie du milieu et qu'on mette des outils aux éleveurs, pour qu'ils puissent anticiper le retour du loup, afin de limiter la casse et limiter la détresse chez les paysans » appuyait Annabelle Würbel.

Jean-Paul Celet s'est dit favorable à des séances de formation en direction des éleveurs : « Le loup, les attaques, c'est tout nouveau, c'est traumatisant. Il faut vous aider à comprendre qui est ce prédateur, les différents types de loups, comment il attaque, comment il fonctionne... ».

Par ailleurs, il a bien compris la difficulté des éleveurs à mettre, ici, en place des patous dans leur troupeau, alors que tout l'été, circulent des randonneurs, des quads, des chasseurs, des vélos... D'autant que, par exemple, Lynda Bouet est en estive libre et n'a donc pas de clôture. « Le chien n'est pas nécessairement la solution. Chaque élevage doit faire son évaluation et mettre en place son meilleur système de protection comme le gardiennage, les enclos électrifiés... Système de protection qui reste une condition d'octroi de lirs de défense » a-t-il expliqué.

S.B.

## Les propositions de la Conf'

- **Augmentation du budget permettant de faire face à l'augmentation des populations de loups** : des augmentations qui ne soient pas uniquement des crédits « d'urgence ».
- **Pour une meilleure anticipation / formation / accompagnement**
  - Un changement de politique pour anticiper réellement la mise en place de moyens de protection pour tous les éleveurs. La prise en compte de contexte et de pratiques différents, selon les territoires plutôt que l'imposition d'une règle unique sur tout le territoire.
  - Les prélèvements de loups doivent être effectués en fonction des dégâts aux troupeaux et non dans un cadre de gestion de l'espèce.
  - Le déploiement de formations (chiens de protections, relevé d'indices, lieutenants de louveterie...) et la prise en compte des difficultés de mise en œuvre
  - La mise en place d'un programme de recherche étoffé sur la compréhension du loup pour affiner protection
  - Accélération et renforcement des moyens pour la surveillance et le comptage de la population lupine.
- **Pour une meilleure prise en charge humaine des éleveuses et éleveurs**
  - Pouvoir anticiper ces dossiers quand c'est possible et réagir + vite en cas d'attaque
  - Pour une réelle prise en compte et reconnaissance des conséquences du loup sur la santé des éleveurs et éleveuses.
  - Facilitation pour permettre à des tiers de confiance (Louvetiers, chasseurs, ...) de venir défendre les troupeaux attaqués car les éleveurs ne sont pas forcement des chasseurs. Former ces tiers au plus vite !
  - Meilleure prise en charge (indemnisation) des dommages liés à une attaque : animaux tués et portés disparus, impacts sur le troupeau.

## 174 loups peuvent être tués en 2022

Interrogé sur la population de loups sur le territoire national, le préfet a répondu que l'OFB l'estimait entre 800 et 1000 loups. « La capacité de défense est calculée en fonction de la population. L'arrêté de 2020 détermine qu'on peut tirer 19 % de la population. C'est-à-dire que, cette année, au regard des chiffres, il peut être tué 174 loups ». Un plafond nettement réhaussé selon M. Celet qui précise que, l'an dernier, il a été tué 106 loups sur un plafond de 118. Quant aux attaques, en 2021, on

en déplore + 4 %, mais également - 8 % de dommages. « Nous sommes sur une tendance de baisse de la prédation et, dans certains départements, la baisse des dommages est très forte » estime le préfet qui constate que la colère des éleveurs et des bergers, dans les départements historiquement prédatés, diminue aussi car « ils se sont adaptés au loup ». Et d'ajouter : « Là où il n'y a pas eu d'attaques, ou très peu, ce sont les premiers qui portent un choc psychologique ».